



- **Secteur : NTIC**
- **Filière : Techniques de Développement Informatique**
- **Niveau : Technicien Spécialisé**

1. Description générale du métier

Le Technicien Spécialisé en Développement Informatique est un professionnel en charge du développement et de la maintenance des applications informatiques. Il intervient, généralement pour le compte de Sociétés de Services et d'Ingénierie Informatiques, dans de nombreux domaines applicatifs (industrie, gestion, loisirs...).

En amont, il est réceptif aux attentes du client, il étudie le cahier des charges, les capacités de l'environnement technique et les contraintes du système de production du client.

En aval, il participe à la mise en exploitation et au support technique de l'application.

2. Profil de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'exécuter les opérations et les activités suivantes :

Analyse et conception

- Analyser et interpréter un cahier des charges ;
- Rédiger des spécifications fonctionnelles et techniques ;
- Réaliser des maquettes et des prototypes ;
- Concevoir des bases de données ;
- Concevoir une interface utilisateur dans un environnement Windows (GUI) ou Internet (IUI).

Au niveau de la réalisation Technique

- Réaliser des composants logiciels à l'aide d'un langage de programmation orientée objet ;
- Assembler et Intégrer des composants logiciels ;
- Réaliser des tests unitaires et tests d'intégration ;
- Participer à la mise en exploitation et au support technique de l'application.

3. Formation

Le mode de formation est résidentiel. La durée de formation est deux années incluant des stages en entreprise

4. Conditions d'admission :

- Age maximum : **23 ans pour les bacheliers et 26 ans pour les licenciés**
- Niveau Scolaire : **Bacheliers Scientifiques ou Techniques**
- Les qualités et aptitudes que le candidat doit posséder pour l'accès à cette formation sont :
 - Sens des responsabilités, de l'organisation et de la discipline ;
 - Autonomie
 - Esprit d'analyse et de synthèse
 - Créativité
 - Curiosité pour les nouvelles technologies de l'information
 - Fortes capacités d'adaptation
- Mode de sélection des candidats à la formation :
 - Remplissage du dossier d'orientation ;
 - Réussite aux entretiens après présélection.





5. Programme de la formation

Le programme de formation est dispensé en **2040 heures** et étalé sur **deux années** de formation, dont un stage technique de 1 mois et demi à la fin de la formation.

N° Module	Modules	Total
EGTS1	Arabe	30
EGTS2	Communication écrite et orale	210
EGTS3	Anglais technique	70
M01	Métier et formation dans les NTIC	15
M02	L'entreprise et son environnement	15
M03	Notions de mathématiques appliquées à l'informatique	50
M04	Gestion du temps	25
M05	Veille technologique	15
M06	Logiciels d'application	80
M07	Techniques de programmation structurée	95
M08	Langage de programmation structurée	100
M09	Production de documents	30
M10	Programmation événementielle	105
M11	Programmation Orientée Objet	90
M12	Conception et modélisation d'un système d'information	75
M13	Installation d'un poste informatique	90
M14	Assistance technique à la clientèle	30
M15	Analyse et conception orientée objet	75
M16	Système de gestion de bases de données (I)	75
M17	Introduction aux réseaux informatiques	60
M18	Système de gestion de bases de données (II)	75
M19	Programmation client/serveur	120
M20	Applications hypermédias	60
M21	Programmation de sites Web dynamiques	85
M22	Déploiement d'applications	20
M23	Initiation à la gestion de projets informatiques	30
M24	Projet de conception de fin de formation	60
M25	Moyens de recherche d'emploi	15
M26	Stage en entreprise	240
TOTAL		2040

6. Evaluation de la formation

La formation dispensée est modulaire et les évaluations sont organisées sous forme de :

- Contrôles continus ;
- Examens de fin de module ;
- Examen de passage ;
- Examen de fin de formation

7. Perspectives professionnelles

Après quelques années d'expériences réussies, le Technicien Spécialisé en Développement Informatique peut évoluer vers des diverses fonctions, selon ses aptitudes et motivations :

- Expert technique : Concepteur Réalisateur, Architecte logiciel, ...
- Expert métier : Analyste, Responsable d'application, ...
- Encadrement : Chef de projet

La création d'une entreprise de services informatiques dans le domaine du développement d'applications constitue pour certains, une opportunité.